



Procès verbal  
**Assemblée générale 2019**  
10 mai 2019, à Lyon

## I. INTRODUCTION

Antoine QUADRINI, Président de la FOL 69, après avoir souhaité la bienvenue aux personnes présentes, remercie le PLVPB Patronage Laïque Villette Paul Bert pour son accueil ;

Il remercie les personnalités qui assistent à cette réunion statutaire :  
Nadia Bellaoui, secrétaire générale, Ligue de l'Enseignement – Centre Confédéral  
René-Pierre Rabaux, IEN, chargé de mission du DASEN  
Yann BENAYOUN, adjoint au Maire de Lyon 3ème  
Les organisations amies,  
Les représentants des associations affiliées,  
Et particulièrement, Marianne FATY, présidente du PLVPB et son équipe qui nous accueille aujourd'hui.

## II. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 27 AVRIL 2018

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité des présents.

## III. RAPPORT MORAL

Notre assemblée générale se déroule dans un double contexte assez particulier. D'abord un contexte interne, où la Ligue de l'enseignement va tenir dans quelques semaines son congrès et se poser la question de son encrage politique et son influence sur la société.

Question d'autant plus importante que nous devons ensuite subir un contexte externe, celui de la crise très aigue que traverse notre pays.

Cette crise, totalement inédite interroge bien sûr, tout d'abord la situation sociale. Situation sociale qui se prolonge par une crise de la démocratie représentative, avec en perspective l'illusion de la démocratie directe, celle où tout ou presque tout peut se décider par une consultation directe et permanente.

Cette illusion, nous la devons essentiellement au manque de présence de ce qu'il est convenu d'appeler les corps, intermédiaires dont les associations sont un des piliers au côté des syndicats patronaux ou de salariés.

J'affirme que nos gouvernants ont une lourde responsabilité dans cette absence des corps intermédiaires.

Par exemple, pour ce qui nous concerne, nous dénonçons régulièrement la manière dont sont traitées les associations, d'abord pour ce qu'elles font, pour les activités qu'elles développent au service des habitants. Mais ces mêmes associations ne sont que très rarement traitées pour ce qu'elles sont, c'est-à-dire des lieux de rencontre, et d'apprentissage de la citoyenneté, des lieux d'expressions et de mise en commun.

Mais ce point de vue ne peut nous exonérer d'une réflexion sur notre propre responsabilité : nos actions sont-elles bien reliées aux valeurs que nous prônons ? En clair, notre projet associatif existe-t-il, et si oui toutes nos actions sont-elles en adéquations avec nos ambitions éducatives et citoyennes.

La situation de notre fédération ne peut s'abstraire de ce contexte : nous avons avec force réaffirmé tout au long de cette année 2018, notre engagement au service d'un réseau riche de plus de 500 associations, notre engagement à faire vivre au quotidien les valeurs de solidarité portées depuis 153 ans par la Ligue de l'Enseignement, valeurs qui s'appuient sur le principe de laïcité.

Sur ce point un petit retour en arrière.

Nous sommes le 23 mai 1905. Dans l'Humanité, Jean-Jaurès salue la mise à l'étude de la loi sur la séparation des églises et de l'Etat. Elle ouvre, écrit-il, « la lutte décisive entre la France moderne et les prétentions les plus exorbitantes de la théocratie la plus audacieuse et la plus aveugle ».

9 décembre 1905, la loi est adoptée par 341 députés contre 233.

Art.1 : La République assure la liberté de conscience. Elle garantit le libre exercice des cultes.

Art.2 : La République ne reconnaît, ne salarie, ni ne subventionne aucun culte.

Curieusement, c'est cette loi que le président de la République voulait il y a encore quelques mois toiletter", en se posant comme le défenseur d'une laïcité apaisée. Démarche que nous avons au niveau départemental et national dénoncé.

La laïcité est portée par tous, y compris par les extrêmes, mais bien évidemment pour servir d'autres causes que la démocratie.

Cent ans après, les principes de la loi de séparation restent donc singulièrement d'actualité. La vigilance reste de mise.

D'évidence, il nous faut continuer à débattre, s'engager pour cette laïcité, qui n'a rien contre les croyances, mais qui a tout contre le cléricalisme.

La FOL continuera donc à dialoguer et pas uniquement entre ses membres(entre nous c'est peut-être plus facile, mais sans doute moins constructif), pour faire vivre la Laïcité au quotidien à travers les activités que nous proposons.

Ce qui m'amène à la dernière partie de ce rapport moral que je présente sous forme de question.

Connaissant le contexte que je viens d'évoquer, ayant conscience des enjeux sur les valeurs, quelle est la place de la Fédération des Œuvres Laïques du Rhône ? La place de la FOL ?

Je souhaite ici rappeler simplement que dans ce contexte hostile, notre fédération est, en 2018, restée fidèle à son histoire, même si elle sait qu'elle doit faire évoluer la forme de son engagement.

Dans tous nos travaux statutaires, nous avons au cours de l'année passée rappelé que la FOL doit renforcer sa légitimité sur les 3 champs d'intervention qui sont les siens :

- la FOL est d'abord une fédération d'Associations.

Ceci reste la base de notre édifice même si des adhérents individuels peuvent venir renforcer notre démarche. Les liens avec les associations doivent servir à faire évoluer les comportements de nos adhérents, à travers les activités.

L'exemple de notre fédération sportive UFOLEP est à mettre en avant.

Mais derrière ces activités, sont présents des objectifs éducatifs et culturels plus large, tel que l'apprentissage permanent d'un savoir vivre ensemble, sans lequel une société explose.

Nous avons au cours de l'année écoulée mis en lumière cette mission centrale.

- la FOL est ensuite un mouvement complémentaire de l'école publique

Depuis sa création, la Ligue de l'Enseignement est aux côtés de l'école.

C'est pourquoi, avec l'ensemble de notre réseau associatif, nous avons toute légitimité pour exprimer un point de vue original sur « l'école que nous voulons ». L'ensemble de nos secteurs d'activité, et en premier lieu L'USEP y contribue

Une école, qui bien sûr doit apporter toutes les connaissances nécessaires ; mais aussi une école publique et laïque qui doit permettre aux enfants et aux jeunes de retrouver leurs repères qu'il s'agisse d'un repère social, d'un repère culturel ou d'un repère moral.

Notre engagement a été fort en 2018, aux côtés de nos partenaires.

- La FOL est enfin une entreprise de l'économie sociale et solidaire

C'est-à-dire qu'elle développe une activité économique en ayant une double démarche singulière : d'abord envers ses salariés qui s'engagent à nos côtés en connaissant nos priorités et ensuite avec les bénéficiaires des actions puisque ceux-ci découvrent, quelle que soit l'activité, un état d'esprit différent qui privilégie l'action collective à la consommation personnelle.

Mais une entreprise de l'économie sociale et solidaire doit aussi être attentive à sa gestion en lui apportant une démarche professionnelle.

Cet axe a été renforcé de faire grâce à une équipe de grande qualité, que je remercie, et à une secrétaire générale engagée sans relâche à nos côtés.

Nous réaffirmons donc que la FOL du Rhône a toute sa place encore et toujours dans la production d'activités.

Cela lui permet de mettre en pratique les valeurs qu'elle tente de promouvoir.

Soyons conscients que nous sommes confrontés, et que nous serons encore confrontés, dans ce domaine, à l'écart qu'il peut y avoir entre la théorie et cette pratique.

Alors oui, mes chers amis, la FOL par son histoire, par sa présence sur le territoire départemental a toute sa place, a toute sa légitimité pour rester présente et forte sur ces 3 fonctions.

En guise de conclusion de ce rapport moral, mais surtout d'ouverture au débat, d'ouverture sur l'avenir, j'ai l'honneur de réaffirmer très fort, devant vous et au-delà de vous-mêmes, à l'ensemble de notre réseau, à l'ensemble de nos partenaires, notre fierté collective d'avoir enfin redonné à notre la fédération des œuvres laïques du Rhône, malgré les difficultés présentes, des couleurs et surtout une présence forte sur notre territoire.

## IV. RAPPORT D'ACTIVITES

Le rapport d'activités est présenté en référence aux trois axes du projet fédéral :

Partie 1 - La FOL 69, une fédération d'associations, qui soutient l'engagement associatif et bénévole

Sur la saison 2017-2018, nous constatons une stabilité du nombre d'associations affiliées et une augmentation du nombre d'adhérents, due à l'augmentation des adhérents enfants USEP.

### EFFECTIFS 2017/2018

ASSOCIATIONS	
SOCIO CULTURELLES	62
UFOLEP	183
USEP	247
TOTAL	492 ASSOCIATIONS AFFILIEES

### DETAIL DES ADHERENTS DE LA FEDERATION

	ADULTES	JEUNES	ELEMEN- TAIRES	MATER- NELLES	TOTAL
SOCIO CULTURELLES	427	699			1126
UFOLEP	8 315	8 870			17 185
USEP	1 317		26 355	2 753	30 425
TOTAL	10 059	9 569	26 355	2753	48 736

### EVOLUTION DES EFFECTIFS TOUS SECTEURS CONFONDUS

	2015/2016	2016/2017	2017/2018
ASSOCIATIONS	503	494	492
ADHERENTS	46 174	46 032	48 736

Des interventions d'administrateurs, de salariés, de bénévoles, de volontaires permettent d'illustrer les différents services aux associations (développement des affiliations, APAC, outils numériques, commissions techniques) et les projets conduits en 2018 pour renforcer l'engagement dans la vie associative (les services civiques, les juniors associations, le programme Volont'R).

Partie 2 - L'action éducative de la FOL 69, mouvement d'éducation populaire, complémentaire de l'école publique

A plusieurs voix, l'équipe bénévole et salariée a présenté les différentes actions éducatives conduites :

L'USEP et l'UFOLEP, nos deux fédérations sportives

L'action culturelle et notamment l'action que nous conduisons dans les deux maisons d'arrêt de Corbas et de Villefranche

La formation (formation à l'animation volontaire, formation civique et citoyenne, formation professionnelle)

Les classes de découvertes

Et les séjours que nous organisons dans notre centre de vacances à Ancelle, en partenariat avec la Ville de Martigues

Partie 3 - la FOL 69, un mouvement d'idées qui défend le principe de laïcité et les valeurs de citoyenneté et de solidarité

Enfin, la vice-présidente en charge de cet axe a souligné que en tant que mouvement d'éducation populaire, la fédération départementale de la Ligue de l'enseignement allie le dire et le faire.

A partir de notre expérience de terrain, nous analysons l'impact des politiques publiques et des évolutions qui traversent notre société. Nous participons au débat public, en contribuant à porter la voix de la société civile organisée.

Nous défendons les valeurs qui nous fondent : l'éducation notre grande cause, la laïcité notre combat, la démocratie notre idéal.

L'ensemble de nos actions concourent à traduire en actes ces valeurs. La troisième partie de ce rapport d'activités visait à en mettre valeur quelque unes de ces actions, qui nous paraissent emblématiques de cette exigence (parcours coordonné à l'UFOLEP, fête familiale de l'USEP, les actions culturelles en maisons d'arrêt et les actions de promotion du principe de laïcité).

## V. VOTE DES RAPPORTS MORAL ET D'ACTIVITES

Le rapport moral est adopté à l'unanimité des présents.

Le rapport d'activité est adopté à l'unanimité des présents.

Le Président de la FOL remercie l'assemblée pour cette confiance.

## VI. RAPPORT FINANCIER

L'année dernière, lors de la présentation du rapport financier des comptes de l'exercice 2017, j'indiquais que 2018 serait une année révélatrice de notre bonne santé économique car il n'y aurait plus d'explications techniques comptables pour justifier d'un déficit d'exploitation.

C'est donc avec sérénité que je vais vous présenter celui de cette année.

Les comptes de l'exercice 2018 ont été arrêtés par le cabinet comptable B2R Conseils de Chambéry. Ils ont été examinés par la Commission de Contrôle des finances de la FOL le 8 avril 2019 présentés au Bureau puis au Conseil d'administration du 8 avril 2019, en présence de Jean-Denis Arnaud, qui représentait M. Bruno Nicolas-Vullierme, commissaire aux comptes titulaire. Ils sont soumis aujourd'hui à votre approbation ou désapprobation.

Comme l'année dernière, la présentation de l'exercice financier 2018 s'appuiera sur un diaporama destiné à en rendre la lecture plus compréhensible.

Au fur et à mesure du visionnage des diapositives, j'apporterai un commentaire explicatif sur certaines d'entre elles.

## Diapositive 1

C'est en quelques chiffres, l'image synthétique de notre structure.

Le résultat net comptable de l'exercice 2018 présente un solde positif de 43 093 €.

Les produits de fonctionnement sont en légère hausse, plus 0,4 %.

La marge globale qui représente 35,5 % du CA est légèrement supérieure à celle de l'année dernière (32,19 %)

Les fonds associatifs représentent le cumul des réserves et des résultats des années antérieures.

Nous n'avons pas d'écart significatif sur les délais de paiement et d'encaissement pour l'ensemble de nos activités. On peut dire que l'argent rentre plus rapidement (24 jours au lieu de 37) et que nous réglons nos fournisseurs également un peu plus rapidement (32 jours au lieu de 37).

Notre trésorerie continue de s'améliorer 588 K€ contre 519 K€ l'année dernière.

## Diapositive 2

Le résultat courant non financier ou résultat d'exploitation est le véritable indicateur de la santé financière de la Fédération. Il est positif cette année de 28 853 € alors qu'il était négatif de 65 058 € l'année dernière.

## Diapositive 3

Quelques explications à ce constat :

bonne année économique pour le centre d'Ancelle ;

diminution des charges fixes (vente de Passins en 2017) ;

augmentation des charges sociales (perte de deux contrats aidés avec ce que cela induit) ;

baisse de la formation et des classes diffusées (mais à l'heure actuelle on retrouve le niveau de 2017).

Avant de conclure ce rapport qui montre que le redressement se poursuit, je tiens à remercier l'ensemble du personnel pour le sérieux de leur travail, leur implication quotidienne dans leurs différentes fonctions tant au niveau du siège qu'à l'animation et à la bonne marche du centre d'Ancelle.

On dit souvent que « gouverner c'est prévoir », alors ne nous contentons pas de cette situation encourageante aujourd'hui. Elle dépend en grande partie du résultat économique d'Ancelle qui comme chacun le sait peut évoluer. Aussi, dès à présent, mobilisons notre capacité d'innovation pour rechercher d'autres champs d'activités de l'éducation populaire afin de maintenir une assise économique nécessaire pour le rayonnement politique de notre fédération.

Nous sommes sur la bonne voie mais nous ne devons pas relâcher nos efforts et notre vigilance.

Bien que la trésorerie se soit améliorée, la vigilance quasi quotidienne doit continuer. En ma qualité de trésorier, je m'y emploie avec attention.

Ces différents commentaires effectués, je vous engage à approuver les comptes tels qu'ils vous sont présentés.

## VII. COMMISSION CONTROLE DES COMPTES

Le rapport de la commission de contrôle des finances fait état d'une gestion saine.

La réunion du 8 avril a permis au trésorier et à la déléguée générale d'apporter toutes les réponses aux questions posées.

La commission de contrôle des finances invite donc l'assemblée générale à approuver les comptes présentés.

## VIII. RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Certification des comptes sans réserve

## IX. VOTE DES RAPPORTS FINANCIERS

Le rapport financier est adopté à l'unanimité des présents.

Le résultat est affecté en report à nouveau à l'unanimité des présents.

Le Président de la FOL remercie l'assemblée pour cette confiance.

Mme CRETIN, M. FRANCO-ROGELIO, M. MELLE et M. NOCLIN sont désignés à l'unanimité pour l'année 2020.

L'assemblée générale désigne à l'unanimité le cabinet CC 2A, représenté par M. Jean-Denis Arnaud, comme commissaire aux comptes.

## X. VOTE DES TARIFS D'AFFILIATIONS

Jacques Gelly, le trésorier, propose les tarifs suivants :

- affiliation : C1 : 90 €  
C2 : 97 €  
C3 : adultes : 147 €
- adhésions : jeune : 3,85 €  
adulte : 11,90 €

Les tarifs sont adoptés à l'unanimité.



## XI. RESULTATS ELECTION CA

Sont élus pour trois ans les 9 personnes ayant fait acte de candidature :

- Madeleine ARBEZ CARME (Lire et faire lire – conseillère sortante)
- Michelle BRICOUT (Lire et faire lire)
- Sébastien CHATAING (USEP ASS Herriot)
- Pascale COCHET (Gones force 6 – conseillère sortante)
- Liliane FILIPPI (USEP ASS Zola – conseillère sortante)
- Alain MOUGNIOTTE (Cercle Condorcet – conseiller sortant)
- Lucie PASSILLY (Adhérente individuelle)
- Sylvie RIVOL (Patronage Laïque Villette Paul Bert – conseillère sortante)
- Danielle ROUX (Amicale Laïque Jean Jaurès – conseillère sortante)

## XII. INTERVENTIONS DE N. BELLAOUI

Lors de son intervention, la secrétaire générale de la Ligue s'est attachée à reprendre les éléments de la pré-résolution de congrès, qui serait soumise au vote à l'Assemblée générale nationale.

Ci-dessous le texte de la résolution finale.

« Le 25 juin 2016, la Ligue de l'enseignement, réunie en Congrès à Strasbourg pour célébrer ses 150 ans, publiait une déclaration qui réaffirmait ses choix historiques : réaliser une « République en action », pour que chacun puisse faire en toute lucidité ses choix personnels, professionnels et citoyens. Elle confirmait ainsi son engagement pour l'éducation, la laïcité et son attachement à l'idéal de démocratie.

Ces combats n'appartiennent pas au passé : ce sont les combats de demain. La crise sociale rampante qui affecte notre pays depuis des années a achevé de se transformer en crise démocratique. Cette crise affecte les institutions et la représentation, le pouvoir. Elle touche les corps intermédiaires, regardés avec défiance par une partie de nos concitoyens, au-delà des politiques, tentés par l'autoritarisme au nom de la réforme. L'idée même de citoyenneté est battue en brèche quand on considère la montée du complotisme et le vertige populiste, qui nous rappellent que les fascismes ont éclos dans les démocraties. Le projet républicain est inachevé. La République appelle un combat sans cesse recommencé. Elle réclame des militants.

La Ligue de l'enseignement, un acteur politique.

Ce combat demande des forces. La Ligue en sera. La République en crise a besoin de nous. Elle a besoin de médiations, et de citoyens. C'est là notre vocation. Faire des citoyens ? Dans une société désormais plus éduquée, ce rôle reste fondamental. Car l'instruction des individus n'ouvre pas spontanément sur une pleine citoyenneté. Celle-ci reste un horizon, et nombreux sont les vents contraires : les obscurantismes de toute nature, l'apathie civique, l'affaiblissement des syndicats et la déroute des partis politiques. Il nous faut aussi balayer devant notre porte et prendre notre part dans la responsabilité collective de cette situation : les associations, dont la nôtre, n'ont pas toujours su épauler les citoyens qui donnent de la voix. La citoyenneté est également affaiblie par la transformation insidieuse du citoyen en consommateur et en « client », à travers la marchandisation de l'échange social et l'emprise du marché.

L'enkystement des inégalités finit par briser, pour les plus démunis, la possibilité même d'être citoyen. L'action publique, enfin, se fait de plus en plus sans les citoyens, la verticalité politique se conjuguant avec l'expertise technocratique pour les écarter de décisions qui peuvent avoir un fort impact sur eux. Les « invisibles » ne prennent pas tous la parole. Mais tous doivent être pris en compte et intégrés au monde de la décision.

Cela demande des médiations, l'invention de nouvelles manières de recueillir la parole et d'organiser sa visibilité. La citoyenneté se travaille. Elle s'éprouve et se renforce dans le pouvoir d'agir. Aux illusions de la démocratie directe, nous préférons le développement de capacités collectives, d'un pouvoir d'agir qui soit aussi pouvoir de faire, de débattre, de comprendre. De peser. C'est dans les territoires que cela se joue. Le réseau associatif de la Ligue de l'enseignement doit être un puissant instrument d'émancipation collective. Dans une société où les liens sociaux se distendent et où l'acceptation de la diversité reste difficile, notre engagement laïque nous enjoint à conjuguer émancipation individuelle et expression de la diversité culturelle. C'est un choix de valeur, qui doit être affirmé avec force contre tous les tenants des fermetures identitaires, quelles qu'elles soient. L'accueil des étrangers est devenu dans notre pays la pierre de touche de la sincérité des propos tenus. Nous joindrons les actes à la parole. Parmi les grands sujets que devront affronter les démocraties dans les années et les décennies à venir, la protection de la planète est devenue nodale. La transition écologique exige la participation de toute la société. L'urgence environnementale ne demande pas d'imposer à la société des décisions difficiles, mais de réaliser un travail dans la société pour favoriser des prises de conscience dont témoignent déjà un nombre croissant de nos concitoyens, pour rendre acceptables des changements de pratiques, et pour engager les transformations structurelles ambitieuses que nous ne pouvons plus remettre à plus tard. Le savoir-faire des associations est ici irremplaçable. Nous serons des activateurs de capacités démocratiques.

### L'éducation, un objet politique

Nous jouerons ce rôle en tant que militants d'une éducation qui émancipe, conscients – on ne peut plus l'ignorer – que l'École de la République est au cœur de tous les problèmes. L'éducation, notre combat historique, est le combat politique par excellence. Et si l'éducation se joue dans tous les espaces de la vie sociale et à tous les âges de la vie, l'École, de la maternelle à l'université, reste l'institution centrale, celle à partir de laquelle tout rayonne. Celle qui conditionne la bonne santé d'une société, et d'une démocratie. L'éducation est plus que jamais un enjeu politique. C'est pourquoi il faut repolitiser cette question, prise entre des choix techniques et des héritages administratifs, des corporatismes et des conduites individuelles qui ont littéralement aveuglé le système. L'École publique, notre École, celle pour laquelle nous avons lutté, est aujourd'hui affaiblie. L'enseignement privé en profite pour accroître sa pression concurrentielle. Il ne s'agit pas simplement d'achever la démocratisation scolaire. Au prétexte d'« égalité des chances », la machine à trier tourne à plein régime. Les meilleures volontés désertent l'École publique, ou cultivent en son sein l'évitement social. L'École, qui devait faire des citoyens et unifier le peuple, concourt aujourd'hui à la division sociale, accroît la dualisation de la société, et contribue à fabriquer un monde d'héritiers, où tout est joué d'avance et où les appartenances sociales se referment sur les individus, condamnant les plus fragiles à intérioriser leur échec en ne leur laissant que le choix entre la honte et le ressentiment. Ce n'est pas le monde que nous voulons, ce n'est pas l'École que nous voulons. L'École doit retrouver le sens du « commun », du collectif et de la coopération, tout en permettant à chacun de développer ses aptitudes et ses aspirations singulières, être l'école de tous pour chacun. Elle doit préparer tous les enfants et tous les jeunes à affronter les défis d'une société de l'information. Elle doit leur permettre de cartographier et de hiérarchiser les savoirs et de maîtriser de nouvelles compétences d'expression.

L'école de demain doit être en mesure de répondre aux défis posés à nos sociétés par les conquêtes technologiques. Elle doit devenir une ressource sociale partagée et permettre l'insertion de chacun dans de véritables projets éducatifs de territoires. C'est pourquoi il est plus nécessaire que jamais qu'à côté de l'École et au-delà de l'École, les mouvements d'éducation populaire retrouvent leur pleine capacité politique. Quand l'École va mal, la République est fragilisée. Pour que l'École redevienne l'institution qui fait rayonner la République, la Ligue sera au rendez-vous de l'histoire.

La Ligue de l'enseignement s'engage solennellement à faire vivre ces réflexions et cette ambition dans ses positions publiques, ses priorités et ses pratiques. Elle appelle son réseau et ses partenaires à se mobiliser pour le faire. Elle travaillera avec toutes celles et tous ceux qui se reconnaissent dans ces orientations. »

### **XIII. INTERVENTIONS DES PARTENAIRES**

Les partenaires présents soulignent chacun dans leur intervention l'importance du partenariat avec les mouvements d'éducation populaire, complémentaires de l'école.

### **XIV. CONCLUSIONS**

Le président conclue l'assemblée générale à 20h30 en remerciant les participants et en les invitant à rejoindre le buffet.